

(Traduction)

TRAVAUX DU SÉNAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, avant l'appel de l'ordre du jour, me sera-t-il permis de m'en reporter à une question qu'a posée hier soir l'honorable chef de l'opposition (l'honorable M. Brooks) au sujet de deux bills, dont l'un visait à modifier la Loi sur les permis d'exportation et d'importation et l'autre, à abroger la *Newfoundland Savings Bank Act, 1939*? L'honorable chef de l'opposition m'a demandé si ces bills avaient été inscrits au *Feuilleton* de l'autre endroit et, dans ce cas, quelles mesures avaient été prises à leur sujet. Après avoir consulté les documents officiels, je me rends compte que les deux bills en question ont été présentés à l'autre endroit, qu'ils ont été lus pour la première fois—lecture qui, les honorables sénateurs le savent, a lieu d'office—et qu'ils ont été inscrits au *Feuilleton* de l'autre endroit en vue de la deuxième lecture, mais qu'on n'y a pas donné suite.

L'honorable A. J. Brooks: J'ai aussi demandé si les bills dont nous sommes saisis actuellement sont conçus dans les mêmes termes que ceux qui ont été présentés à l'autre endroit.

L'honorable M. Macdonald (Brantford): Je n'ai pas comparé ces bills à ceux qui ont été présentés à l'autre endroit. Puis-je demander à l'honorable chef de l'opposition si lui ou son secrétaire veut bien se charger d'établir la comparaison et de renseigner le Sénat à ce sujet au cours de la prochaine séance?

L'honorable M. Brooks: Vous avez assisté à la réunion du cabinet, moi pas.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence l'Administrateur a prononcé lors de l'ouverture de la session.

(Texte)

L'honorable J.-Eugène Lefrançois propose, appuyé par l'honorable Austin C. Taylor (Westmorland):

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le major-général le très honorable Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du service distingué, à qui ont été décernées la croix militaire et la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en

chef du Canada: Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que son Excellence l'Administrateur a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Honorables sénateurs, mes premières paroles seront pour regretter que Son Excellence le Gouverneur général du Canada ait été retenu chez lui par la maladie, lors de l'ouverture de la première session de la vingtième législature, le 16 mai dernier. Au nom de tous mes collègues de la Chambre haute, je souhaite au représentant de Sa Majesté la Reine du Canada, un prompt et complet rétablissement.

Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre nomination au poste éminent que vous occupez en cette Chambre.

Vos mérites passés, en dépit de votre jeune âge, justifiaient amplement cette accession à la présidence du Sénat canadien. Cette nomination représente non seulement la reconnaissance de votre travail passé, comme député de Lévis pendant 22 ans, mais aussi votre activité comme citoyen éminent d'un grand pays comme le nôtre.

Tout le monde sait que vous avez apporté, par votre influence, du travail à la région de Québec et ailleurs, dans le domaine de la construction maritime en particulier, alors que vous étiez député, et aussi plus tard comme secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics. Les chantiers maritimes de l'Est et de l'Ouest vous sont reconnaissants de nombreux travaux que vous leur avez obtenus. Votre titre d'ingénieur professionnel vous destinait à jouer le rôle important comme député, et vous l'avez joué avec compétence et dévouement.

Par ailleurs, sur le plan politique, vous avez occupé des postes importants, notamment dans la région de Québec. Votre présence en cette Chambre sera une raison nouvelle de raffermir des liens d'une longue amitié sur le plan parlementaire et personnel.

Honorables sénateurs, je m'en voudrais de ne pas féliciter le sénateur de Brantford (l'honorable M. Macdonald, C.P.), pour sa nomination comme membre du Cabinet et de leader du gouvernement au Sénat.

Sa longue expérience comme membre et Orateur de la Chambre des communes, sa nomination au Sénat en 1953, de leader du gouvernement de 1953 à 1957, et de leader de l'opposition de 1957 à 1963, le désignaient d'emblée pour occuper ce poste important. Je